



Chères Clermontoises, chers Clermontois,

## 1. LA COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE TOUJOURS PLUS PROCHE

La commune vient d'adhérer à un moyen de communication instantané. Il s'agit de l'application **PanneauPocket**.

Cette application disponible sur smartphone, tablette et PC vient en complément des moyens de communication existants que sont l'AUTAN (biannuel) et le LIEN (mensuel) pour vous informer au quotidien (alertes, annonces, rappels urgents, etc...).

Ce nouveau média s'inscrit dans notre volonté d'être toujours plus proche de vous et d'être toujours plus réactifs. La Municipalité n'ayant pas les moyens, ni nécessairement le besoin, d'installer un panneau lumineux sur la commune, nous venons installer ce panneau lumineux dans votre poche par l'intermédiaire de **PanneauPocket**.

L'intérêt de cette application est que l'information arrive instantanément sur votre téléphone, par une notification, pour vous indiquer qu'une nouvelle annonce de la Municipalité vient d'être mise en ligne.

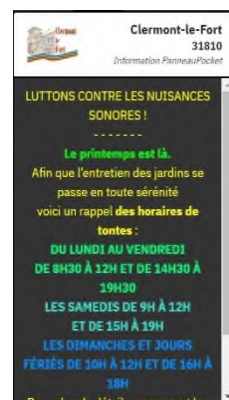
L'autre intérêt de **PanneauPocket** est que si vous avez des informations utiles à relayer aux Clermontois rapidement, il suffira de nous en faire part et nous ferons le nécessaire.

C'est entièrement gratuit. Nul besoin de créer de compte, de donner numéro de téléphone ou adresse mail. Il n'y a aucune récolte de données personnelles.

L'application est opérationnelle. Il vous suffit de la télécharger sur votre téléphone et de mettre Clermont-Le-Fort en favori. C'est simple, intuitif, 100% anonyme et sans géolocalisation.

Vous trouverez dans la brochure ci-jointe toutes les informations nécessaires de même que sur le site de l'application <https://www.panneaupocket.com>

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements, d'aide à l'installation ou pour nous faire part de vos commentaires sur ce nouveau média.



## 2. NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION AUX FRAYSSES ET A LA RIVEROTTE

Ça y est !! C'est officiel. L'accès aux Fraysses et à la Riverotte est désormais interdit à tous véhicules à moteur sauf ayants-droits.

Nous avons posé presque tous les panneaux. Les macarons permettant d'identifier les ayants droits et leurs visiteurs ont été distribués. Toute personne n'ayant pas ce macaron s'expose désormais, en stationnant ou en circulant dans ces deux quartiers, à une amende de 135€. Si vous n'avez pas encore demandé ce précieux sésame, il est encore temps. Contactez-nous.

Les Clermontois ne résidant pas dans ces quartiers peuvent tout de même y accéder, à condition de s'être procuré un macaron ayant droit auprès de la Mairie.

La pose des derniers panneaux, l'aménagement des Fraysses avec la pose des potelets en bois interdisant le stationnement au bas du Chemin de la Côte, le nouvel accès du parking des Claux seront terminés dans quelques jours.

En complément des aménagements réalisés aux Fraysses et à la Riverotte, le Département a posé des panneaux interdiction de stationner en bordure de la départementale et interdiction de tourner vers le Chemin de la Côte.

Espérons que ces mesures dissuaderont les visiteurs estivaux indécents et que les nuisances liées à la surfréquentation des bords d'Ariège seront considérablement diminuées.

### 3. L'ENTREE DU FORT SE PLIE AUX OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Un véhicule a percuté la borne automatique du Fort. Suite à cet accident, l'assureur nous a fait remarquer que:

- La borne automatique qui trône depuis des années à l'entrée du Fort n'était pas signalée par un panneau DANGER, comme l'oblige la loi,
- Le SENS INTERDIT était placé après la borne et qu'il n'était donc pas, de ce fait, interdit de passer au-dessus de la borne quand elle était baissée.

Nous avons donc décidé de mettre l'entrée du Fort en conformité avec la loi en déplaçant le SENS INTERDIT et en ajoutant un panneau DANGER.

Nous avons profité de l'occasion pour enlever les plantes, qui avaient fait leur temps, des deux jardinières rondes situées de part et d'autre de la borne automatique. Dans quelques jours, lavande, romarin et autres plantes grasses viendront embellir l'entrée de notre village.



### 4. LA FIBRE A CLERMONT – BONNE NOUVELLE

D'après les informations qui nous ont été communiquées par Haute-Garonne Numérique, l'intégralité de la Commune devrait être équipée de la fibre dans le courant du second semestre 2021 au lieu de fin 2022 comme initialement annoncé.

Cette installation de la fibre passe par un élagage des arbres, arbustes, haies ou autre qui gêneraient la mise en place des câbles sur les poteaux téléphoniques. Dans le domaine public, c'est la Mairie et le Département qui prendrons en charge cet élagage. Dans le domaine privé, il reviendra aux propriétaires de faire procéder aux tailles nécessaires.

Pour minimiser la vulnérabilité d'un réseau fibre en aérien sur poteaux téléphonique, nous avons demandé, sans succès, des subventions pour l'enfouissement de ces lignes à Clermont-le-Fort. Le département qui fait déjà un effort considérable avec le déploiement de la fibre en reste à l'investissement initial, et le syndicat d'Electricité, le SDEHG, qui subventionne à 90% l'enfouissement des lignes électriques exclu toute subvention pour la fibre.

### 5. JOURNEE NATIONALE DU SOUVENIR

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenue le 19 mars.

Pour des raisons évidentes de pandémie, il n'a pas été possible d'organiser une cérémonie et de lire le discours officiel de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Discours que vous pourrez retrouver sur le site suivant : <https://drive.google.com/file/d/1uPxVJn7UOluf5rS39xagm3DOudDscMiD/view?usp=sharing>

Toutefois, lors d'une réunion, les Conseillers Municipaux ont respecté une minute de silence et Madame Le Maire a lu le message de Madame DARRIEUSSECQ.

### 6. JOURNEE MONDIALE DE L'EAU

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, Granhota a organisé, le 22 Mars, une après-midi de ramassage des déchets en bordure de l'Ariège.

Merci à Granhota pour l'organisation et aux Présidentes et Présidents des associations Clermontoises qui ont largement relayé l'information. Et enfin et surtout, un grand merci aux volontaires qui ont participé à cette manifestation.

### 7. PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le jeudi 08 Avril 2021 à la salle des fêtes à 20h30. Il ne sera pas ouvert au public mais vous pourrez suivre sur internet, en direct, l'intégralité du Conseil Municipal depuis le site de la mairie <https://www.clermont-le-fort.fr/>, page "VIE MUNICIPALE", rubrique "CONSEILS MUNICIPAUX" en cliquant sur le lien "CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT".

## VOTRE EQUIPE MUNICIPALE